

**Au sommaire :**

- ~ Le mot de bienvenue du Président
- ~ Déclaration sur certaines lacunes en matière de LCB-FT
- ~ Évènements à la une
- ~ Financement du terrorisme – comment ça marche ?
- ~ Lignes directrices pour les pays à faible capacité
- ~ Exercice typologique conjoint avec Moneyval
- ~ Travaux menés conjointement avec le secteur privé
- ~ Félicitations au GAFIC
- ~ Le Brésil, président du GAFI pour 2008–2009
- ~ Les systèmes de LCB-FT du Canada and Singapour
- ~ Contactez-nous

Numéro 4, mars 2008

## Le mot de bienvenue du Président

Bienvenue dans cette nouvelle édition de l'e-bulletin du GAFI. Je suis ravi de vous apprendre que nous avons réalisé des progrès sur nombre de fronts de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme depuis notre dernier numéro. Le mois dernier, lors de la Plénière, le GAFI a pris des décisions dans le cadre de plusieurs initiatives essentielles ; elles sont reprises pour la plupart dans ce numéro, notamment :

- publier une déclaration mettant en lumière les lacunes des systèmes de LCB-FT de l'Ouzbékistan, de l'Iran, du Pakistan, de São Tomé-&-Príncipe, ainsi que du Turkménistan; et appelant l'attention sur les risques de BC-FT dans la partie nord de Chypre ;
- accorder au Groupe d'action financière des Caraïbes le statut de membre associé du GAFI ;
- publier une étude détaillée sur les méthodes et tendances du financement du terrorisme;
- publier des lignes directrices afin de soutenir les pays à faible capacité à mettre en œuvre les normes du GAFI ;
- réaliser de nouveaux projets et initiatives avec le secteur privé et
- adopter les évaluations des systèmes LCB-FT du Canada et de Singapour.



Sir James Sassoon  
FATF President

Je suis particulièrement heureux de constater les progrès réalisés dans des domaines considérés comme des priorités par la présidence britannique du GAFI, tels que les travaux conjoints avec le secteur privé ou le soutien aux pays à faible capacité dans la mise en œuvre des normes du GAFI.

Au cours des derniers mois, j'ai rencontré des ministres, de hauts représentants et des acteurs du secteur privé en Argentine, dans la région du Golfe, en Inde, aux Pays-Bas, à Singapour et au Royaume-Uni afin de discuter des avancées des travaux en suspens dans ces pays ou régions, et je suis frappé par l'ampleur des travaux entrepris partout dans le monde pour lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, ainsi que l'adhésion aux normes du GAFI. De retour d'une visite à Antonio Gustavo Rodrigues au Brésil, qui prendra à compter de juillet la présidence du GAFI, je suis convaincu que plusieurs importants chantiers du GAFI produiront leurs résultats au cours de cette présidence.

En avril, une réunion des ministres du GAFI se tiendra à Washington DC. Il s'agit d'une occasion particulièrement importante, puisqu'une telle rencontre n'avait pas eu lieu depuis 2004, au cours de laquelle les résultats du GAFI seront présentés aux ministres et où il leur sera demandé d'approuver le mandat révisé du GAFI, qui fixe les orientations jusqu'en 2012.

Le réseau LCB-FT continue de s'étoffer et de se renforcer et je me réjouis de poursuivre avec vous nos travaux.

## Déclaration du GAFI

Le 28 février 2008, la Plénière du GAFI a publié la déclaration suivante :

**Ouzbékistan** : Le GAFI est particulièrement inquiet par une série de décrets présidentiels qui abrogent le régime de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT) dans ce pays et génèrent une vulnérabilité en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme dans le système financier international. Le GAFI appelle l'Ouzbékistan à rétablir son régime LCB-FT et à travailler avec le Groupe Eurasie afin d'instaurer un régime conforme aux normes internationales. Le GAFI demande à ses membres et appelle avec insistance toutes les juridictions à recommander à leurs institutions financières de prendre en considération les risques résultants des lacunes du régime LCB-FT mis en place par l'Ouzbékistan en appliquant des diligences renforcées.

**Iran** : Depuis sa réunion Plénière d'octobre 2007, le GAFI a pris contact avec l'Iran et accueille favorablement l'engagement pris par l'Iran d'améliorer son régime LCB-FT. Conformément à sa Déclaration sur l'Iran du 11 octobre 2007, le GAFI confirme son appel à ses membres et appelle avec insistance toutes les juridictions à recommander à leurs institutions financières de prendre en considération les risques résultants des lacunes du régime LCB-FT mis en place par l'Iran en appliquant des diligences renforcées. L'Iran est encouragé à poursuivre son engagement auprès du GAFI et de la communauté internationale afin de remédier, de manière urgente, à ses lacunes en matière de LCB-FT.

**Pakistan** : Le GAFI prend acte des récents progrès réalisés par le Pakistan, qui a adopté une loi contre le blanchiment de capitaux. Cependant, les institutions financières devraient être conscientes que les lacunes persistantes du système LCB-FT du Pakistan constituent une vulnérabilité en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme dans le système financier international. Il est vivement recommandé au Pakistan de poursuivre ses efforts pour d'améliorer ses lois en matière de LCB-FT afin de les mettre plus en conformité avec les normes internationales en matière de LCB-FT. Pour cela il est invité à travailler en étroite collaboration avec le Groupe Asie-Pacifique.

**Turkménistan** : Le GAFI est inquiet des lacunes du régime de LCB-FT du Turkménistan. Le GAFI accueille favorablement les démarches récemment entreprises par ce pays afin de remédier à ces lacunes et appelle le Turkménistan à poursuivre son engagement auprès de la communauté internationale sur ces questions.

**São Tomé-et-Principe** : Le GAFI est inquiet des lacunes du régime de LCB-FT de São Tomé-et-Principe. Le GAFI accueille favorablement les démarches récemment entreprises par ce pays afin de remédier à ces lacunes et appelle São Tomé-et-Principe à poursuivre son engagement auprès de la communauté internationale sur ces questions.

### Transactions avec des institutions financières opérant dans la partie nord de Chypre

Le GAFI accueille favorablement les récents progrès réalisés dans les politiques et pratiques de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans la partie nord de Chypre. Toutefois, en raison des lacunes existantes, le GAFI demande à ses membres et appelle avec insistance toutes les juridictions à recommander à leurs institutions financières de porter une attention particulière aux risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme dans les transactions avec les institutions financières opérant dans la partie nord de Chypre. Le GAFI encourage la réalisation de progrès supplémentaires afin de remédier à ces lacunes.

## Évènements à la une

(mars 2008 – octobre 2008)

5-21 mars	Évaluation mutuelle du Japon – visite sur place
31 mars-4 avril	Moneyval – réunion plénière, Strasbourg, France
7-9 avril	GAFIMOAN – réunion plénière, Abu Dhabi, EAU
12 avril	GAFI – réunion ministérielle, Washington DC, États-Unis
21-25 avril	Groupe Eurasie – formation des évaluateurs, Moscou, Fédération de Russie
5-7 mai	GIABA – réunion plénière et ministérielle, Accra, Ghana
6-8 mai	GAFIC – réunion plénière, Port-au-Prince, Haïti
27-29 mai	Groupe Egmont des cellules de renseignement financier – réunion plénière, Séoul, Corée
28-30 mai	Wolfsberg – Forum annuel, Wolfsberg, Suisse
16-20 juin	GAFI – réunions plénière et des groupes de travail, Londres, Royaume-Uni
Juillet	GAFI – formation des évaluateurs, Washington DC, États-Unis
Juillet	GAFISUD – réunion plénière, Uatulco, Mexique
Juillet	GAFIC – formation des évaluateurs, Trinidad
7-11 juillet	GAP – réunion annuelle, Bali, Indonésie
7-11 juillet	Moneyval – réunion plénière, Strasbourg, France
15-17 juillet	Groupe Eurasie – réunion plénière, Fédération de Russie
4-15 août	Évaluation mutuelle de l'Afrique du Sud – visite sur place
23-24 septembre	Groupe Eurasie – atelier sur les typologies
25-26 septembre	Groupe Eurasie – consultation avec le secteur privé

## Financement du terrorisme – comment ça marche ?

Le GAFI a publié un rapport complet sur le financement du terrorisme, qui envisage l'éventail des méthodes utilisées par les terroristes pour déplacer des fonds au sein d'organisations et entre elles. Les trois principales voies utilisées sont l'utilisation du secteur financier, le transport physique et l'utilisation du système commercial. Les œuvres de bienfaisance et les systèmes alternatifs de remise de fonds ont également été utilisés afin de dissimuler des mouvements de fonds terroristes.

L'étude détermine quatre stratégies qui permettraient de renforcer significativement les efforts menés contre le financement du terrorisme : **(i)** actions pour répondre aux difficultés liées aux États, y compris les zones abritées et les "États manqués" ; **(ii)** assistance au secteur privé afin de lui assurer l'accès aux informations nécessaires à la détection du financement du terrorisme ; **(iii)** développement d'une meilleure compréhension du financement du terrorisme par les secteurs privé et public et **(iv)** utilisation des investigations financières, renforcées par l'intelligence financière.

Attentat	Estimation du coût
Transports londoniens (2005)	GBP 8 000
Attentats de la gare de Madrid (2004)	USD 10 000
Attentats au camion piégé Istanbul (2003)	USD 40 000
Attentat à l'hôtel Marriott de Jakarta (2003)	USD 30 000
Attentats de Bali (2002)	USD 50 000
Attentat de l'USS Cole (2000)	USD 10 000
Attentats contre des ambassades en Afrique orientale (1998)	USD 50 000

## Lignes directrices pour les pays à faible capacité

Conscient de l'impact de la mise œuvre des normes du GAFI sur la capacité des pays, et ce, indépendamment de leur niveau de développement économique, le GAFI a adopté de nouvelles lignes directrices destinées à la mise en œuvre entière et effective des normes du GAFI dans les pays à faible capacité. Elles se concentrent sur des priorités essentielles telles que la coopération, l'engagement, l'établissement de priorités et la planification.

### Exercice typologique conjoint avec Moneyval

Le GAFI et Moneyval organiseront une réunion conjointe des experts à Monaco du 24 au 26 novembre.

## Travaux conjoints avec le secteur privé

Mettant à profit des propositions faites sur le Forum de consultation avec le secteur privé, le GAFI initie un projet conjoint avec le secteur privé sur le rôle des intermédiaires et autres tiers dans l'accomplissement des obligations de vigilance à l'égard de la clientèle. La possibilité de mener d'autres projets, parmi lesquels l'échange d'informations entre les secteurs public et privé, et la possibilité d'effectuer une analyse coût-avantage des systèmes de LBC-FT seront débattues avec le secteur privé.

Pour faire suite au succès rencontré par la première réunion des experts du GAFI et du secteur privé, qui s'est tenue à Londres en décembre 2007, et au cours de laquelle des méthodes particulières de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme ont été discutées, le GAFI travaillera dorénavant et aussi souvent que possible en étroite collaboration avec le secteur privé dans le cadre des typologies par l'organisation de réunions conjointes, de consultations, de discussions électroniques et de contributions directes aux projets.



### Félicitations au GAFIC

Le GAFI accueille pour la cinquième fois un membre-associé, le Groupe d'action financière des Caraïbes (GAFIC). Cette qualité de membre-associé confère aux organismes régionaux de type GAFI un plus grand rôle dans le processus de décision du GAFI.

Depuis sa création en 1992, le GAFIC a travaillé avec ses États-membres à la mise en œuvre de mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans le bassin des Caraïbes.

## Le Brésil président du GAFI pour 2008-2009

Le GAFI a le plaisir d'annoncer que le Brésil assurera sa présidence pour sa 20<sup>ème</sup> année, le GAFI-XX. Monsieur Antonio Gustavo Rodrigues a été Président du GAFISUD (organisme régional de type GAFI pour l'Amérique du sud) en 2006 et est le Président de la Cellule de renseignement financier brésilienne. Le Brésil accueillera les réunions plénière et des groupes de travail du GAFI à Rio de Janeiro du 13 au 17 octobre 2008.

## Les systems LBC–FT du Canada et de Singapour

Le GAFI a achevé les rapports d'évaluation mutuelle sur la conformité du Canada et de Singapour aux normes du GAFI, les 40+9 Recommandations. Les principales conclusions de ces rapports sont:

### Canada

- Les infractions de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, ainsi que les pouvoirs de confiscation et de gel sont complets, mais des actions supplémentaires devraient être adoptées afin d'améliorer l'efficacité de leur mise en œuvre.
- La CFR canadienne, CANAFE, dispose de large pouvoirs et compétences, dont toutefois l'efficacité reste problématique. Les pouvoirs et investigations des autorités de poursuite sont solides et ces autorités ont pris des mesures significatives aux fins de lutte contre le blanchiment de capitaux.
- Les obligations du dispositif préventif sont différenciées et ne s'appliquent pas à l'ensemble des institutions financières et entreprises et professions non-financières désignées par le GAFI. La supervision du secteur financier et des entreprises non-financières est inégale. Le Canada a récemment adopté un ensemble important de nouvelles mesures préventives, dont l'entrée en application en juin et décembre 2008 renforcera significativement le système de LBC–FT.
- Le système canadien de coopération internationale en matière de LBC–FT correspond à celui des normes internationales.



### Singapour

- Les infractions singapouriennes de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme sont larges et le nombre des poursuites et condamnations a récemment augmenté.
- Les pouvoirs de la police sont complets. Les dispositions fondamentales prévenant l'utilisation par les institutions financières et autres personnes d'avois terroriste sont larges. Le « Suspicious Transaction Reporting Office » (STRO), la cellule de renseignement financier de Singapour est globalement efficace, toutefois, s'agissant du blanchiment des infractions sous-jacentes commises à l'étranger, des efforts pourraient être faits.
- Les obligations imposées aux institutions financières couvrent généralement celles requises par les Recommandations du GAFI. En particulier, les obligations sur le devoir de diligence à l'égard de la clientèle sont larges et efficacement appliquées. L'autorité monétaire de Singapour recourt pour la supervision financière à une approche fondée sur le risque et dispose d'un large éventail de pouvoirs afin de surveiller et d'assurer la conformité des institutions financières.
- Dans l'ensemble, Singapour a à sa disposition un système complet en matière de coopération internationale.



## Contactez-nous

Website – [www.fatf-gafi.org](http://www.fatf-gafi.org)

Courriel – [contact@fatf-gafi.org](mailto:contact@fatf-gafi.org)

Courrier – 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16,

FRANCE